

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil Municipal, tenue lundi le 8 avril 2019 à 20 h 00 à la salle Armand McDonald située au 118, Croissant des Trois-Lacs, Municipalité de Lantier.

Sont présents : Marie-Josée Leroux, conseillère ; Carole B. Dussault, conseillère ; Noël Lanthier, conseiller; Denis Godmer, conseiller; Ronald Pilon conseiller; formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Richard Forget.

Est également présent, le directeur général et secrétaire-trésorier Benoit Charbonneau

Est absente : Francine Carignan, conseillère.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 20 h 00.

2019.04.064

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 8 AVRIL 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour du 8 avril 2019
 2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2019
 3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 avril 2019
 4. Adoption de la liste sélective des déboursés
 5. Dépôt du rapport de l'auditeur indépendant et des états financiers 2018
 6. Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2018 du vérificateur externe
 7. Choix du soumissionnaire pour la réparation en enrobé bitumineux 2019
 8. Choix du soumissionnaire pour la fourniture de granulats 2019
 9. Choix du soumissionnaire pour l'aménagement paysager du stationnement sur le boulevard Rolland-Cloutier
 10. Appel d'offres pour l'aménagement du parvis de l'église Sainte-Maria-Goretti et d'un trottoir en poussière de pierre
 11. Entente de location d'un terrain-4611-45-7885
 12. Camp de jour édition 2019
 13. Embauche pour un emploi d'été 2019
 14. Choix d'un substitut pour le Comité Consultatif d'Urbanisme - Mai 2019 à Juin 2020
 15. Engagement de la municipalité de Lantier pour bonifier l'offre de l'entente de développement culturel du ministère de la Culture et des Communications
 16. Adhésion au regroupement de la MRC des Laurentides afin de procéder à des soumissions et à l'octroi de contrat en matière de gestion des matières résiduelles
 17. Autorisation pour Le grand prix cycliste
- Période de questions

18. Levée de la séance ordinaire du conseil

2019.04.065

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2019;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2019.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.04.066

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2 AVRIL 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 avril 2019;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Carole B. Dussault

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 avril 2019.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.04.067

4. ADOPTION DE LA LISTE SÉLECTIVE DES DÉBOURSÉS

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes payés faite conformément aux engagements de crédits pris en vertu de la résolution 2019.01.004 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation directeur général et secrétaire-trésorier;

NOM DU FOURNISSEUR	# CHÈQUE	MONTANT
SONIA PILON	4744	216.00
ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX	4745	705.95
SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTO DU QC	4746	5 297.02
FONDATION TREMBLANT	4747	190.00
LORTIE ET MARTIN LTÉE	4748	0.00
POSTES CANADA	4749	74.70
EFFIGIART INC.	4750	1 076.17
ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX	4751	394.36
LES PROS DE LA PELOUSE INC.	4752	3 909.15
PETITE CAISSE	4753	263.60
FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES	4754	449.92
SPCA LAURENTIDES-LABELLE	4755	2 226.67
MRC DES LAURENTIDES	4756	21 385.00
BSM TECHNOLOGIES LTD.	4757	80.48
PILON & MÉNARD, HUISSIERS DE JUSTICE INC	4758	183.67
SERVICES PSANSREGRET	4759	1 817.00
CHAMPAGNE GÉRARD, CHAMPAGNE	4760	121.59
AMYOT GÉLINAS	4761	4 713.98
ASSOC. PROF. À L'OUTILLAGE MUNICIPAL	4762	250.00
B.L.V. ÉLECTRIQUE INC.	4763	4 559.01
BMR	4764	254.69
BOURASSA S.	4765	116.43
BUDGET PROPANE	4766	1 107.80

SERVICES DE CARTES DESJARDINS	4767	139.38
LE PAPETIER	4768	126.24
CREIGHTON ROCK DRILL LIMITED	4769	126.29
FED QUE. DES MUNICIPALITÉS	4770	91.98
MARCHÉ M. BOUCHARD	4771	10.99
JUTEAU RUEL INC.	4772	205.21
LORTIE ET MARTIN LTÉE	4773	98.97
GROUPE ULTIMA INC.	4774	1 429.00
PÉTROLE PAGÉ	4775	6 104.85
PIÈCES D'AUTO STE-AGATHE	4776	215.15
TOILETTES QUÉBEC	4777	183.96
TRACTION STE-AGATHE/9172-6976 QC INC	4778	124.03
VILLE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	4779	86.23

Total chèques	58 335.47
----------------------	------------------

PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES MENSUELS BANQUE ROYALE DU CANADA

Salaires municipaux incluant remb. de dépenses	32 767.21 \$
Services de téléphonie	404.65 \$
Remises salariales fédérales	4 478.06 \$
DAS provincial	11 055.75 \$
RREMQ	7 529.79 \$
RREMQ	5 884.52 \$
Les Pétroles Therrien	284.00 \$
Hydro-Québec	5 937.88 \$
Annie Gareau	350.00 \$
Frais bancaires	245.25 \$
Protectron	105.16 \$
Visa RBC	523.95 \$
Visa RBC	866.89 \$
Crédit-Bail (10 roues 2015-2020)	4 095.50 \$
Crédit-Bail (Niveleuse 2014-2019)	3 297.05 \$
Crédit-Bail (Équip. déneig. 2016-2019)	1 422.51 \$
Crédit-Bail (Silverado 2017-2021)	1 335.78 \$
Total prélèvements	80 583.95 \$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.04.068

5. DÉPÔT DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT ET DES ÉTATS FINANCIERS 2018

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

	Réalizations 2017		Budget 2018		Réalizations 2018	
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	2 237 841	2 181 654	2 365 441	218 529	2 375 964
Investissement	2	335 348		35 000	2 568	37 568
	3	2 573 189	2 181 654	2 400 441	221 097	2 413 532
Charges	4	2 325 835	2 268 645	2 419 465	218 560	2 429 406
Excédent (déficit) de l'exercice	5	247 354	(86 991)	(19 024)	2 537	(15 874)
Moins : revenus d'investissement	6	(335 348)	()	(35 000)	(2 568)	(37 568)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(87 994)	(86 991)	(54 024)	(31)	(53 442)
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations	8	261 512	249 395	274 331	28 605	302 323
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9				807	807
Remboursement de la dette à long terme	10	(102 197)	(116 328)	(116 316)	(46 746)	(163 062)
Affectations						
Activités d'investissement	11	(187 964)	(88 516)	(266 127)	(811)	(208 938)
Excédent (déficit) accumulé	12	236 481	42 440	193 940	1 445	195 385
Autres éléments de conciliation	13	2 290		2 000	19 824	21 824
	14	210 102	86 991	147 828	3 124	150 339
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	122 108		93 804	3 093	96 897

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU d'accepter le rapport de l'auditeur indépendant et des états financiers 2018.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.04.069

6. RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2018 DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU d'approuver et d'adopter le rapport du maire.
(Le document est disponible sur demande et sur le site Internet)

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.04.070

7. CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE POUR LA RÉPARATION EN ENROBÉ BITUMINEUX 2019

Entrepreneur	Document	C= Conforme NC= Non- conforme	Montant Sans les taxes
« Appel d'offre sur invitation « TP-EB-2019 ». (± 1000 MC) »			
Bélangier Asphalte inc	Soumission	C	
	Addenda	C	
	R.B.Q. 1624-3719-74	C	
	Déclaration du soumissionnaire	C	
A	Prix au M ² - EB type EB14		17.40\$
B	Prix au M ² - Préparation (surface granulaire)		4.00\$
C	Prix au M ² - EB type EB10C		20.00\$
D	Prix au M ² - Préparation (émulsion de bitume)		2.50\$
		Total A+B	21.40\$
		Total C+D	22.50\$
Le Roy du Pavage et fils	Soumission	C	
	Addenda	C	
	R.B.Q. xxx		
	Déclaration du soumissionnaire	C	
A	Prix au M ² - EB type EB14		21.00\$

B	Prix au M ² - Préparation (surface granulaire)		5.00\$
C	Prix au M ² - EB type EB10C		21.00\$
D	Prix au M ² - Préparation (émulsion de bitume)		3.00\$
		Total A+B	26.00\$
		Total C+D	24.00\$
Pavage Ste-Adèle	Pas de Soumission	C	
	Addenda	C	
	R.B.Q. 1624-3719-74		
	Déclaration du soumissionnaire	C	
A	Prix au M ² - EB type EB14		
B	Prix au M ² - Préparation (surface granulaire)		
C	Prix au M ² - EB type EB10C		
D	Prix au M ² - Préparation (émulsion de bitume)		
		Total A+B	
		Total C+D	

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU que l'adjudicataire est Bélanger asphalte inc. puisqu'il est le plus bas soumissionnaire conforme.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.04.071

8. CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE POUR LA FOURNITURE DE GRANULATS 2019

Entrepreneur	Document	C= Conforme NC= Non-conforme	Montant sans les taxes
Appel d'offre sur invitation «TP-GR-2019». (± 6 500 T)			
Excavation R.B. Gauthier Inc.	Soumission	C	
	Addenda	C	
	R.B.Q. 2419-1108-00	C	
	(P.G.C) Annexe A : Déclaration	C	
	Prix à la TM - GC 0-2 ½ TV	C	11.42\$
	Prix à la TM - PC 0¾ TV	C	11.43\$
	Prix à la TM - PN 2"-4"	C	12.00\$
	Prix à la TM - PN 4"-8"	C	12.00\$
	Distance en Km		7.8 km
Location Jean Miller	Soumission	C	
	Addenda	C	
	R.B.Q.	C	
	(P.G.C) Annexe A : Déclaration	C	
	Prix à la TM - GC 0-2 ½ TV	C	12.59\$
	Prix à la TM - PC 0¾ TV	C	12.59\$
	Prix à la TM - PN 2"-4"	C	14.59\$
	Prix à la TM - PN 4"-8"	C	14.59\$
	Distance en Km		8 km
Sablère St-Donat (Sintra)	Soumission	C	
	Addenda	C	
	R.B.Q. 8006-9552-07		
	(P.G.C) Annexe A : Déclaration	C	
	Prix à la TM - GC 0-2 ½ TV	C	11.75\$
	Prix à la TM - PC 0¾ TV	C	12.50\$
	Prix à la TM - PN 2"-4"	C	12.50\$
	Prix à la TM - PN 4"-8"	C	12.50\$
	Distance en Km		10.7 Km

Excavation Réal Vaillancourt	Soumission	C	
	Addenda	C	
	R.B.Q. 2398-0170-94		
	(P.G.C) Annexe A : Déclaration	C	
	Prix à la TM - GC 0-2 ½ TV	C	11.00\$
	Prix à la TM – PC 0¾ TV	C	14.00\$
	Prix à la TM - PN 2''-4''	C	15.75\$
	Prix à la TM - PN 4''-8''		15.75\$
	Distance en Km		15 km

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU que l'adjudicataire est Excavation RB Gauthier inc puisqu'il est le plus bas soumissionnaire conforme.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.04.072

9. CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE POUR L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU STATIONNEMENT SUR LE BOULEVARD ROLLAND-CLOUTIER

Compagnie		Montant sans les taxes	Montant
Appel d'offres sur invitation			
Aménagement paysager du stationnement-boul. Rolland-Cloutier			
Les aménagements SDufour		1350.00\$	1552.16\$
Les entreprises SLaurin		1200.00\$	1379.70\$
Services paysagers Morin U.	Pas de soumission		-\$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU que l'adjudicataire est Les entreprises S. Laurin puisqu'il est le plus bas soumissionnaire conforme.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.04.073

10. APPEL D'OFFRES POUR L'AMÉNAGEMENT DU PARVIS DE L'ÉGLISE SAINTE-MARIA-GORETTI ET D'UN TROTTOIR EN POUSSIÈRE DE PIERRE

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Carole B. Dussault

ET RÉSOLU de faire des demandes sur invitations pour l'aménagement du parvis de l'église et du trottoir longeant le boulevard Rolland-Cloutier.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.04.074

11. ENTENTE DE LOCATION D'UN TERRAIN-4611-45-7885

ATTENDU QUE la municipalité a développé un terrain de tennis double sur le chemin du Lac-Cardin;

ATTENDU QUE la municipalité veut utiliser le passage adjacent au terrain de tennis comme espace de stationnement;

ATTENDU QUE le passage 4611-45-7885 sera loué pour une période de 10 ans pour un montant de 100\$ annuellement;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU

QUE M. Benoit Charbonneau, directeur général soit et est autorisé à signer, au nom de la Municipalité de Lantier l'entente de location.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.04.075

12. CAMP DE JOUR ÉDITION 2019

ATTENTU QUE la Municipalité de Lantier rembourse la différence du prix de l'inscription aux citoyens de Lantier pour les services de loisirs, culture (excepté la bibliothèque) et de sports incluant le camp de jour et la passe annuelle pour l'accès à la plage au tarif des résidents de Sainte-Agathe-des-Monts pour l'année 2019 avec pièces justificatives;

ATTENTU QUE la Municipalité de Lantier reçoit une subvention de 16 960\$ pour le camp de jour par la Fondation Tremblant;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Carole B. Dussault

ET RÉSOLU

QUE la municipalité s'engage à rembourser la différence du tarif résident/non-résident ainsi que les frais pour les chandails à la Ville de Ste-Agathe-des-Monts pour tous les enfants de Lantier inscrits au camp de jour 2019.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.04.076

13. EMBAUCHE POUR UN EMPLOI D'ÉTÉ 2019

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU d'embaucher, Madame Ariane Lafontaine dans le cadre d'un stage de 15 semaines pour le poste suivant (début 16 mai 2019) :

- titre du poste : Chargé de projet au volet « Inspection des bandes riveraines et gestion des matières résiduelles »
- salaire horaire : 18.00\$/heure
- nombre de semaines : 15 semaines
- nombre d'heures par semaine : 35 heures/semaine

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.04.077

14. CHOIX D'UN SUBSTITUT POUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - MAI 2019 À JUIN 2020

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU de choisir le membre substitut suivant pour un mandat de 15 mois :

Mme France Fortin, membre

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.04.078

15. ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE LANTIER POUR BONIFIER L'OFFRE DE L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

CONSIDÉRANT l'entente triennale de développement culturel conclue entre la MRC des Laurentides et le ministère de la Culture et des Communication:

CONSIDÉRANT QUE l'un des moyens inscrits à cette entente concerne la bonification de l'offre en loisirs culturels de 5 municipalités en intégrant des ateliers culturels ou littéraires à l'offre des camps de jour, à raison de 1 000 \$ par municipalité

CONSIDÉRANT QU'en 2018 ce moyen n'a pu être réalisé et que la somme de 5 000 \$ réservée à cet effet fut reconduite pour 2019, portant la somme disponible à 10 000 \$, ce qui permettrait à 10 municipalités de bénéficier d'une bonification de l'offre culturelle pour les camps de jour;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de sa dernière rencontre, le Comité de politique culturelle a discuté des actions prévues en 2019 dans la cadre de l'entente et qu'il propose que les municipalités de la MRC soient sollicitées

pour participer au financement pour un montant de 500 \$, ce qui potentiellement porterait la somme disponible à 20 000 \$, permettant ainsi à toutes les municipalités intéressées de bénéficier d'une bonification financière totale de 1000 \$ pour intégrer des ateliers culturels ou littéraires pour leurs camps de jour;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités n'ayant pas de camp de jour mais dont les enfants résidants dans la municipalité vont au camp de jour de la municipalité voisine, peuvent participer au coût de 500\$ afin de recevoir 1000\$ remis au camp de jour que les enfants fréquentent;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU

QUE la municipalité de Lantier participe, à raison d'un montant de 500 \$, à la bonification de l'offre culturelle dans les camps de jour dans le cadre de l'entente de développement culturel;

QUE cette participation est conditionnelle à la participation de la Ville de Ste-Agathe-des-Monts étant donné que les enfants résidant à Lantier vont au camp de jour de Ste-Agathe-des-Monts.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.04.079

16. ADHÉSION AU REGROUPEMENT DE LA MRC DES LAURENTIDES AFIN DE PROCÉDER À DES SOUMISSIONS ET À L'OCTROI DE CONTRAT EN MATIÈRE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lantier a reçu une proposition de la MRC des Laurentides afin de former, en son nom et au nom d'autres municipalités intéressées, un regroupement afin de demander des soumissions en matière de gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE les articles 14.3 et suivants du Code municipal du Québec permettent à une municipalité de conclure une telle entente;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la municipalité de Lantier de se joindre à ce regroupement en vue de demander des soumissions pour l'achat des items suivants :

- Bacs roulants d'une capacité de 240 litres;
- Bacs roulants d'une capacité de 360 litres;
- Conteneurs en acier (2, 3, 4, 6, 8, 10 verges cubes)
- Conteneurs en polyéthylène (2, 3, 4 verges cubes)

CONSIDÉRANT QUE conformément à la loi, la MRC des Laurentides procédera à des appels d'offres sur invitations ou à des appels d'offres public pour octroyer ces contrats;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette délégation, l'acceptation des soumissions et la gestion de celles-ci sera la responsabilité de la MRC des Laurentides;

CONSIDÉRANT QUE ce regroupement d'achats est prévu pour une période de trois (3) ans, soit pour les années 2019, 2020 et 2021;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité de Lantier confirme son adhésion au regroupement de la MRC des Laurentides en vue de demander des soumissions pour l'achat de bacs roulants d'une capacité de 240 et 360 litres et de conteneurs en acier et en polyéthylène;

QUE la municipalité de Lantier confie à la MRC des Laurentides le processus menant à l'adjudication du contrat;

QUE la municipalité de Lantier s'engage à fournir à la MRC des Laurentides, dans les délais fixés, la liste de ses besoins et les informations nécessaires à

l'appel d'offres;

QUE la municipalité de Lantier s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.04.080

17. AUTORISATION POUR LE GRAND PRIX CYCLISTE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU d'autoriser l'événement "Grand Prix Cycliste Ste-Agathe/Le Nordet-St-Donat" organisé par Guy Lépine, promoteur mandaté FQSC puisque les voies de contournement passent sur notre territoire pour le défi du dimanche 2 juin 2019.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

PERIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions

2019.04.081

18. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU que la présente session ordinaire du conseil soit levée à 20 h27.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

Benoit Charbonneau
Directeur général et secrétaire-trésorier

Richard Forget,
Maire

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.